

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi, 2 octobre 2024, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin

PRÉSENCE	PRÉSENCE NON MEMBRE		
Représentation parentale M. René Boudreau, président Mme Julie Godin Mme Fanja Lucie Raharinoro Mme Hanen Zayani M. Jacques Leblanc	M. Jasmin Bélanger, directeur Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée		
M. Tommy Pilote	PRÉSENCE À TITRE D'INVITÉ		
Représentation enseignante Mme Diane Beaulieu Mme Nancy Bédard Mme Annie Dubois Mme Élodie Lizotte Mme Geneviève Proteau M. Guillaume Roy Représentation du personnel de soutien Mme Valérie Gamache	Mme France Dugal, directrice adjointe Mme Geneviève Demers, gestionnaire administrative Mme Karine Petitclerc, aide à la direction adjointe M. Simon Germain, directeur adjoint M. Jean-François Goupil, directeur adjoint M. Bruno Parent, directeur adjoint		
Représentation du personnel professionnel Mme Cynthia Marin	ABSENCE		
Représentation estudiantine Mlle Éléonore Marcil, représentante des élèves de 4 ^e secondaire M. Simon Roy, représentant des élèves de 5 ^e secondaire Représentation de la communauté Aucune	Mme Julie Baribeau, parent Mme Caroline Dionne, parent		



1. OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h 06. Le directeur de l'école, M. Jasmin Bélanger, préside le début de la rencontre, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leurs participations. Il informe le rôle du conseil d'établissement (CÉ) au sein de l'école secondaire De Rochebelle en spécifiant ses volets décisionnel et partenarial.

1.1 Présentation des membres

Les représentations étant élues de toutes parts et ce, en bonne et due forme selon la *Loi sur l'instruction publique*, le directeur invite les membres du CÉ à se présenter incluant les membres présents de son équipe de direction adjointe.

1.2 Adoption de l'ordre du jour (p.j.)

Jasmin Bélanger, directeur

À adopter

RÉUNION DU 2 OCTOBRE 2024 ORDRE DU JOUR

1.	ouv	ERTURE	DOCUMENT			
	1.1	Présentation des membres				
	1.2	Adoption de l'ordre du jour	Fichier			
	1.3	Intervention du public				
2.	FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT					
	2.1	Election des officiers du conseil d'établissement				
		A) Adoption des règles d'élection	Fichier			
		B) Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur Élection à la présidence				
		D) Élection à la présidence D) Élection à la présidence substitut				
		E) Élection à la trésorerie				
		F) Élection du représentant au comité de parents et de son substitut				
	2.2	Nomination au secrétariat du conseil d'établissement				
3.	MISE	E EN ROUTE DU CÉ				
	3.1	Mot du président ou de la présidente élu(e)				
	3.2	Formulaire de dénonciation d'intérêt et formulaire				
		de divulgation des renseignements personnels				
	3.3	Suivi au procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024	Fichier			
	3.4	Correspondance reçue				
4.	4. CONSULTATION					
	Aucu	ne consultation				
5.	DÉCISION ,					
	5.1	Adoption du calendrier des séances ordinaires du CÉ				
		et modalités de fonctionnement	Fichier			
	5.2	Approbation des sorties éducatives 2024-2025	Fichier			
	5.3 5.4	Approbation des voyages 2024-2025 et 2025-2026				
	5.5	Approbation des campagnes de financement Nomination de deux membres de la communauté pour siéger au CÉ				
	3.3	Nomination de deux memores de la communaute pour sieger au CE				
6.	INFORMATION					
	6.1 6.2	Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement Retour sur l'assemblée générale des parents				
	6.3	Retour sur la assemblee generale des parents Retour sur les rencontres parents-enseignants				
	6.4	Rapport du directeur				
	0.4	rapport du directeur				
7.	AUTRES SUJETS					
	7.1 7.2	Lettres de remerciement aux membres du CÉ ayant terminé leur mandat Journée Portes-ouvertes				
	7.3	Chantiers : état de situation				
	1.3	Channers, etal de situation				
8.		METURE				
	8.1	Interventions des membres				
	8.2	Levée de la réunion				



Proposé par M. René Boudreau et appuyé par Mme Nancy Bédard, le projet d'ordre du jour est résolu d'adopter à l'unanimité avec les modifications suivantes :

- l'ajout de 1.3 Nomination au secrétariat du conseil d'établissement;
- l'ajout de 2.1 Nomination d'un membre au conseil d'établissement.

1.3 Nomination au secrétariat du conseil d'établissement

Proposé par Mme Diane Beaulieu et appuyé par Mme Geneviève Proteau, il est résolu à l'unanimité, Mme Julie Mallette en tant que secrétaire d'assemblée du CÉ.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention.

2. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Nomination d'un membre au conseil d'établissement

Proposé par M. René Boudreau et appuyé par Mme Julie Godin, il est résolu d'adopter à l'unanimité la nomination de M. Tommy Pilote en tant que représentant parental au sein du CÉ.

Des informations explicatives quant aux responsabilités de la présidence, de la vice-présidence ainsi que de la trésorerie sont communiquées par M. Jasmin Bélanger à la demande des membres.

a. Adoption des règles d'élection (p.j.)

Proposé par M. Guillaume Roy et appuyé par Mme Nancy Bédard, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles d'élection, tel que soumis aux membres du CÉ.

b. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Il est proposé par M. Guillaume Roy et résolu à l'unanimité que M. Jasmin Bélanger soit président d'élection. De plus, il est proposé par M. René Boudreau et résolu à l'unanimité que M. Simon Germain soit scrutateur.

c. Élection à la présidence

En tant que président d'élection, M. Jasmin Bélanger ouvre la période de mise en candidature. M. René Boudreau est proposé par Mme Geneviève Proteau.

La période de mise en candidature étant fermée, M. Jasmin Bélanger annonce que le nouveau président élu est M. René Boudreau, ce dernier ayant accepté.



d. Élection à la présidence substitut (vice-présidence)

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour la présidence substitut. M. Boudreau propose M. Jacques Leblanc.

La période de mise en candidature étant fermée, M. Jasmin Bélanger annonce que le nouveau président substitut élu est M. Jacques Leblanc, ce dernier ayant accepté.

e. Élection à la trésorerie

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour la ou le trésorier. Mme Hanen Yazani est proposée par M. René Boudreau et Mme Geneviève Proteau.

La période de mise en candidature étant fermée, M. Jasmin Bélanger annonce que la nouvelle trésorière élue est Mme Hanen Yazani, cette dernière ayant accepté.

f. Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

Le président d'élection explique que le représentant au comité de parents est normalement élu lors de l'assemblée générale des parents. La nomination est officialisée par les membres parents du CÉ lors de leur première rencontre. Le président ouvre la période de mise en candidature.

Proposé par Mme Diane Beaulieu et appuyé par Mme Annie Dubois, il est résolu d'adopter à l'unanimité que Mme Fanja Lucie Raharinoro soit représentante au comité de parents.

Proposé par Mme Annie Dubois et appuyé par Mme Diane Beaulieu, il est résolu d'adopter à l'unanimité que Mme Julie Baribeau soit substitut au comité de parents.

L'on ajoute que Mmes Raharinoro et Baribeau peuvent se présenter toutes deux également.

3. MISE EN ROUTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

3.1 Mot de la présidence élu(e)

Monsieur René Boudreau exprime sa reconnaissance quant à son rôle au sein du conseil d'établissement de l'année 2024-2025 en tant que président et en remercie ses membres. Il souligne l'importance de prendre soin de la jeunesse au cœur de nos valeurs. Il fait également mention de l'apport des deux représentants des élèves et les invite à le rencontrer autant que la direction de l'école, le cas échéant.

3.2 Formulaire de dénonciation d'intérêt et formulaire de divulgation des renseignements personnels

M. Jasmin Bélanger informe qu'il ne sera plus nécessaire de remplir le formulaire de divulgation des renseignements personnels et demande aux membres présents de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt exigible par la *Loi sur l'instruction publique*.



3.3 Suivi au procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024 (p.j.)

Les points suivants sont passés en revue.

- Mme Cynthia Descôteaux occupe le poste de secrétaire PEI 4^e et 5^e secondaire depuis août 2024 en remplacement de Mme Natalie Lavallée et afin d'accompagner M. Jean-François Goupil, directeur adjoint respectif à ces niveaux. Ce dernier est également nouveau au sein de l'équipe-école secondaire De Rochebelle depuis le printemps dernier.
- Mme Julie Mallette occupe le poste de secrétaire de gestion depuis août 2024 en remplacement de Mme Sophie Laberge et afin d'accompagner M. Jasmin Bélanger, directeur.
- Mme Julie Lamontagne occupe le poste de secrétaire PMP 3^e secondaire et francisation depuis septembre 2024 en remplacement de Mme Galadriel Arlen-Paquin et afin d'accompagner M. Simon Germain, directeur adjoint respectif à ces niveaux. Cette affectation pourvoit un poste en droits parentaux.
- Étant donné l'augmentation de la clientèle en francisation, le centre de services scolaire Des Découvreurs a octroyé en 2023-2024 un poste de secrétaire au pavillon Marie-Rollet. Occupé précédemment par Mme Christiane Blanchet, c'est maintenant M. Christian Roson qui occupe ce poste depuis septembre 2024. Ainsi, il pourra combler les besoins de l'équipe administrative, le cas échéant.
- Suivant les départs à la retraite de messieurs Mark Leblanc, directeur adjoint en PEI 4e et 5e secondaire ainsi que Stéphane Francoeur, directeur adjoint en PMP 4e et 5e secondaire, leurs fonctions ont été comblées par messieurs Jean-François Goupil et Bruno Parent respectivement.
- Après consultations auprès de l'équipe-école des pavillons Félix-Leclerc (PFL) et Gilles-Vigneault (PGV), il est dorénavant interdit d'utiliser les cellulaires pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire. Mme France Dugal ajoute le constat palpable au sein des élèves de son pavillon. Les jeunes jouent davantage sur le terrain extérieur et utilisent les jeux qui leur sont disponibles, par exemple, le ping-pong. Par ailleurs, il est constaté une nette diminution d'avertissements et les parents semblent heureux de cette décision. Monsieur Jasmin Bélanger souligne le fait que le constat positif relève non seulement d'une décision conjointe de l'équipe-école ainsi que des parents, mais aussi du travail antérieur des intervenants de ces pavillons à l'égard de la diminution de l'utilisation des Chromebooks lors des pauses sans oublier la nouveauté de la rentrée scolaire pour les 1^{re} et 2^e secondaire au PFL. Les membres félicitent l'équipe-école pour les efforts déployés.

Proposé par Mme Nancy Bédard et appuyé par Simon Roy, le projet de procès-verbal du conseil d'établissement du 4 juin 2024 est adopté à l'unanimité, tel que soumis.

3.4 Correspondance reçue

Aucune correspondance.



4. CONSULTATION

Aucune consultation.

5. DÉCISION

5.1 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement (p.j.)

Les membres du conseil d'établissement échangent concernant le calendrier 2024-2025 des séances ordinaires, tel que soumis.

Proposé par M. Tommy Pilote et appuyé par Mme Fanja Lucie Raharinoro, le calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité selon ce qui suit :

Mercredi, 6 novembre 2024 Mercredi, 4 décembre 2024 Mercredi, 22 janvier 2025 Mercredi, 19 février 2025 Mercredi, 19 mars 2025 Mercredi, 16 avril 2025 Mercredi, 14 mai 2025 Le mois de juin 2025 sera à déterminer.

5.2 Approbation des sorties éducatives 2024-2025 (p.j.)

Le président et le directeur présentent les demandes de sorties éducatives à approuver. M. Jasmin Bélanger rappelle que certaines d'entre elles furent déjà approuvées l'année précédente. Les membres du CÉ ont à déterminer la pertinence de chacune. La plupart des activités sont inscrites auprès des organismes afin de recevoir une subvention.

En collaboration avec les directions adjointes, un résumé de chacune des sorties est présenté.

Mme Nancy Bédard souhaite que soit ajoutée la sortie au théâtre du 20 novembre 2024 pour les élèves en PEI 4^e secondaire.

Le directeur rappelle que les activités hors normes uniquement demanderont une séance extraordinaire. Par conséquent, un vote par messagerie électronique sera demandé.

Proposées par M. Guillaume Roy et appuyées par M. Jacques Leblanc, les sorties éducatives aux alentours de l'école ne modifiant pas l'horaire habituel des élèves sont autorisées par le directeur adjoint, sauf autorisation de la direction.

Proposé par Mme Nancy Bédard et appuyé par M. Jacques Leblanc, il est résolu d'adopter à l'unanimité l'ensemble des sorties éducatives incluant les deux dernières sorties comme étant obligatoires et incluses à la facture scolaire.



5.3 Approbation des voyages 2024-2025 & 2025-2026

Le président et le directeur présentent les différentes demandes de voyages pour les années 2024-2025 & 2025-2026 aux membres du CÉ. Il est à noter de nouvelles augmentations de coûts comparativement à l'année précédente (agences, transport aérien, suppléance). Malgré ce fait, les parents conservent le souhait que soient offerts ces voyages non obligatoires. Le directeur rappelle que des élèves travaillent pendant l'été afin de pouvoir s'offrir ces voyages et félicitent les enseignants qui offrent leur temps personnel aux fins d'organisation.

Les demandes de voyages sont passées en revue. Les points suivants complètent le tableau :

- il est possible que certains voyages soient modifiés compte tenu qu'ils sont prévus au même moment d'examen obligatoire en mai 2025. De nouvelles propositions seront communiquées ultérieurement;
- une nouvelle proposition de coût sera communiquée ultérieurement concernant le voyage destiné sur la Côte-Nord;
- il est demandé de modifier le coût du voyage à New York pour les élèves PEI4 ayant été approuvé passant à 930,00 \$;
- le coût de la suppléance est monté à 125,00 \$;
- l'on rappelle la campagne de financement annuelle qu'organisent les techniciens en loisirs;
- afin de diminuer notre empreinte écologique, il est suggéré d'apporter ce facteur lors des choix de voyages;

Proposé par Mme Nancy Bédard et dûment appuyé par M. Guillaume Roy, il est résolu d'adopter à l'unanimité, les demandes de voyages 2024-2025 & 2025-2026.

5.4 Approbation des campagnes de financement

L'offre des campagnes de financement n'étant pas disponible à ce jour, ce point sera présenté lors d'une assemblée ultérieure.

5.5 Nomination de deux membres de la communauté pour siéger au conseil d'établissement

M. Jasmin Bélanger informe les membres de la disponibilité de deux (2) postes au sein de la communauté au sein du CÉ. Il rappelle que ces membres doivent avoir un lien direct avec l'école, par exemple un organisme à but non lucratif. Ces personnes n'ont peut-être pas le droit de voter, mais peuvent influer sur les décisions du CÉ en apportant une autre perspective de par leurs compétences.

L'on suggère des personnes relatives à l'enseignement à la francisation, à la Maison des jeunes et à MotivAction.



6. INFORMATION

6.1 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Le ministère de l'Éducation offre des outils et formations obligatoires sous forme de capsules aux membres du conseil d'établissement. Monsieur Jasmin Bélanger invite les membres à consulter et suivre les formations.

6.2 Retour sur l'assemblée générale des parents

Monsieur Jasmin Bélanger fut heureux d'annoncer les 121 personnes présentes à l'assemblée générale des parents qui s'est tenue le mardi, 10 septembre 2024. Huit (8) personnes se sont portées candidates aux cinq (5) postes à pourvoir. Par conséquent, une élection s'est tenue, ce qui ne s'était pas depuis un long moment. L'on peut en déduire de l'engagement des parents des élèves à De Rochebelle, le tout permettant de prendre une décision davantage éclairée et de corriger les tirs, le cas échéant, avec plus de précision.

6.3 Retour sur les rencontres parents-enseignants

Les rencontres parents-enseignants au premier cycle se sont faites en présentiel à la satisfaction de la demande des parents, car ils tiennent à rencontrer l'environnement de leurs enfants. Au deuxième cycle, le virtuel permet de joindre davantage de parents et la demande de tenir des rencontres en présentiel n'est pas requise.

Concernant les rencontres portant sur les bulletins, il est annoncé de rencontrer les parents en virtuel, le stationnement ne nous permettant pas d'accueillir tous les parents. Il est question de revoir cette formule pour l'année prochaine.

L'on rappelle que les enseignants demeurent ouverts à une plus grande disponibilité auprès des parents le nécessitant et ce, au-delà des premières rencontres en début d'année et de celles concernant les bulletins.

6.4 Rapport du directeur

Puisqu'un suivi au procès-verbal précédent ayant été déjà communiqué, le directeur ajoute les points suivants :

- l'école secondaire De Rochebelle a accueilli les autres écoles secondaires du centre de services scolaire Des Découvreurs en vue de la compétition de cross-country. Il s'agit d'un réel défi étant donné que normalement, cette compétition se déroule à la base de plein air de Sainte-Foy. M. Jasmin Bélanger félicite les enseignants en éducation physique pour l'organisation de cet événement;
- les élections des élèves ont eu lieu récemment. Le directeur félicite les enseignants en univers social ainsi que les techniciens en loisirs. Il s'agit d'une grande organisation compte tenu des nominations de la première à la cinquième secondaire et ce, tant au programme PMP que PEI. Le mercredi, 8 octobre 2024, aura lieu la cérémonie d'assermentation auprès de dignitaires et



d'élus. Les élèves élus présents à cette assemblée reçoivent des éloges de la part des membres du CÉ.

- la vie étudiante et les activités sportives démarrent avec effervescence. L'école a fait le choix de valoriser cette année les activités sportives au même titre que cela fut fait pour les arts et la musique antérieurement.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Lettres de remerciement aux membres du conseil d'établissement ayant terminé leur mandat

Le président s'engage, comme à toutes les années, à transmettre une lettre de remerciement personnalisée aux anciens membres du CÉ afin de les remercier de leur confiance et de leur participation.

7.2 Journée Portes-ouvertes

La journée Portes-ouvertes de l'école secondaire De Rochebelle aura lieu le dimanche, 27 octobre 2024. Cette date est statuée suivant la journée pédagogique du vendredi, 25 octobre 2024, afin de permettre aux organisateurs et participants de s'y préparer. Le directeur invite deux (2) représentants parentaux à venir participer au kiosque du conseil d'établissement, leur rôle étant de partager leur expérience en tant que parent et de répondre aux questions concernant le conseil d'établissement lui-même.

L'on se questionne sur la possibilité de modifier la journée ou l'horaire pour cet événement dans le futur, car depuis plusieurs années, la journée Portes-ouvertes de l'école secondaire Des Compagnons est au même moment. Certains suggèrent de le faire en alternance de journée ou d'avant-midi versus d'après-midi. Le directeur rappelle les impondérables aux fins d'organisation.

7.3 Chantiers : état de la situation

La rénovation du PFL étant presque terminée, il est constaté une meilleure circulation des élèves notamment au PJR, sachant les élèves du PFL et du PGV à leurs pavillons respectifs cette année. Il est à noter que le PMR est toujours utilisé pour les PEI 3^e. Lorsque le PGV sera à son tour rénové, la même situation s'expérimentera quant à l'achalandage du PJR.

Malgré les différentes coupures du gouvernement, le chantier du PGV n'est pas en péril. Il débutera à l'été 2025 mais se terminera assurément plus tard que prévu initialement. Quant à la piscine, son ouverture est toujours prévue pour janvier 2025.

Le projet du tramway est considéré comme étant statu quo.

L'édifice du Bon Pasteur a été réaménagé en vue de l'augmentation des élèves de francisation. Cet établissement est actuellement prêté à l'école Le Phénix (éducation aux adultes). Et si l'école nécessite ce bâtiment, le Phénix possède un plan B.



8. FERMETURE

L'on suggère une pause aux prochaines rencontres du CÉ.

Le point du projet éducatif sera porté au projet d'ordre du jour du 6 novembre 2024.

Le rapport du conseil d'établissement est reporté à la séance du 6 novembre 2024 et ce, aux fins de présentation et d'adoption.

8.2 Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour étant passé en revue, l'assemblée du conseil d'établissement de ce mercredi, 2 octobre 2024, se termine à 21 h 46.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi, 6 novembre 2024, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin de l'école secondaire De Rochebelle.

M. René Bo	René Boudreau, parent et président					
M. Jasmin B	élanger, di	recteur				
Mme Julie N	Aallette se	crótaire d'	scombléo			